

DEMANDE D'AUTORISATION

D'OUVERTURE TEMPORAIRE D'UN DEBIT DE BOISSONS

Madame le Maire,

Je soussigné (e)⁽¹⁾ FRANÇOIS Sarah Secrétaire du Twirling Club P.L.V
654 AC Charles de Gaulle 26800 Portes les Valence

ai l'honneur de solliciter conformément aux articles L.3334-2 et L.3352-5 du Code de la santé publique, l'autorisation d'ouvrir un débit temporaire de boissons

de 3ème catégorie à ⁽²⁾ Salle Georges Brassens

à l'occasion de ⁽³⁾ la Bourse aux Jouets du Twirling Club P.L.V

du 26/11/2022 à 8 heures

au 27/11/2022 à 18 heures

Veuillez agréer, Madame le Maire, l'expression de mes sentiments respectueux.

Le Portes les Valence

Signature



ARRETE DU MAIRE

N° de l'arrêté : 435

Je soussignée Mme GIRARD maire de Portes-lès-Valence.

Vu la demande ci-dessus ;

Vu les articles L.3334-2 et L.3352-5 du Code de la santé publique ;

Arrête :

Mme FRANÇOIS Sarah, secrétaire du club Twirling baton

est autorisé(e) à ouvrir un débit temporaire de boissons de 3ème catégorie

à la salle G. Brassens

à l'occasion de la bourse aux jouets

du 26/11/2022 à 8 heures 00

au 27/11/2022 à 18 heures 00

à charge pour lui de se conformer à toutes les prescriptions locales et réglementaires relatives à la tenue et à la police des débits de boissons.

Fait à Portes-lès-Valence, le 21/10/22

Le Maire,



(1) Nom, prénom, profession, adresse

(2) Indiquer l'emplacement

(3) Indiquer le motif